

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 4 (1965-1966)
Heft: 18

Rubrik: Les sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE EN BREF

- L'assemblée fédérale a élu au Conseil fédéral **M. Rudolf Gnaegi**, 48 ans, conseiller national et conseiller d'Etat bernois. Monsieur Gnaegi qui succède à M. Wahlen a obtenu 176 voix sur 215 bulletins valables. Les Chambres réunies ont ensuite élu **M. Hans Schaffner**, 57 ans, à la présidence de la Confédération pour 1966 par 198 voix sur 213 bulletins valables et **M. Roger Bonvin**, 58 ans, à la vice-présidence du Conseil fédéral par 214 voix sur 222 suffrages valables. Le résultat de M. Bonvin est brillant; c'est le chiffre le plus élevé obtenu dans une élection de ce genre. M. Spühler s'est installé au Département Politique tandis que M. Gnaegi lui a succédé à celui des Transports et de l'Energie.
- Une fois de plus la science suisse est à l'honneur. Les chercheurs de la Ciba ayant découvert l'**AMBILHAR**, le premier médicament efficace contre la bilharziose — maladie très répandue dans les régions tropicales — qui va permettre de guérir des millions de malades dans le monde.
- Suite au tirage au sort des groupes de la Coupe du monde de football qui va se dérouler au mois de juillet de cette année en Angleterre, la Suisse sera opposée successivement aux équipes nationales d'Allemagne de l'Ouest, d'Espagne et d'Argentine.
- Après avoir navigué durant plus d'une année dans les eaux du Léman, le **mésoscaphe** se retrouve en cale sèche au Bouveret. Nettoyé, démonté sommairement, chargé sur un train routier. Il est attendu à Marseille, où il plongera dans des eaux moins troubles !
- **Alberto Giacometti**, né à Stampa (Bergell) en 1901, est décédé à l'hôpital cantonal de Coire à l'âge de 65 ans. Giacometti, dont la plus grande partie de la carrière s'est déroulée à Paris, couronné par de nombreux prix (en 1960, prix de la Fondation Carnegie de Pittsburgh, en 1962, grand prix national des Arts en France) représentait l'artiste suisse contemporain le plus marquant.
- Deux Genevois passionnés de spéléologie ont découvert près de Vallorbe la **plus belle grotte de toute la Suisse**. Elle est constituée de toute une série de salles magnifiquement parées, de lacs, de couloirs, etc. (notamment une salle immense de 300 mètres sur 40 mètres). Les recherches, soutenues par l'usine électrique de Vallorbe, permettront peut-être d'élucider le mystère de la résurgence de l'Orbe.
- La **landsgemeinde d'Obwald** sera-t-elle supprimée ? En tous cas, l'initiative en vue de sa suppression a dès à présent abouti. Elle prévoit de la remplacer par des votations populaires, au bulletin secret, semblables à celles que connaissent la plupart des autres cantons suisses. Les cantons suisses qui connaissent encore le système de la landsgemeinde sont Nidwald, Obwald, les deux Appenzell et Glaris.
- Le Conseil fédéral refuse d'entrer dans les vues de 38.000 signataires de la **pétition contre la pénétration étrangère**. Les raisons principales du rejet sont les conséquences catastrophiques d'un blocage complet de l'entrée des travailleurs en Suisse. Une réduction de 30 % de l'effectif serait intolérable pour notre économie et la limitation du délai d'établissement aurait des conséquences fâcheuses pour les Suisses travaillant à l'étranger.
- Le Président Johnson a confié la direction des cuisines de la Maison Blanche au chef **coq suisse** Henry Haller.
- Les **émetteurs de la radio suisse** ont réorganisé leurs programmes pour l'année 1966; les principales modifications sont : 1) émissions journalières ininterrompues de 6 h. 15 à 23 h. 20; 2) davantage d'émissions d'actualités; 3) émissions mieux adaptées aux intérêts des auditeurs.
- Après Londres, **New-York inaugurera cet été son Swiss Center** fondé par 14 firmes suisses représentées aux USA.
- Une **expédition archéologique américano-genevoise** fera dans les mois à venir des fouilles importantes au Soudan (site de l'île d'Argo jamais fouillé jusqu'à présent). Cette expédition archéologique est la plus importante d'origine suisse.
- Une discussion semble devoir s'ouvrir à Zuerich à propos de la célèbre **machine de Tinguely**. Cadeau à la ville de Zuerich de l'industriel Walter A. Bechtler, connu déjà par sa collection d'œuvres de Giacometti, on discute ferme de l'emplacement éventuel de cette machine. Il est bon de souligner toutefois que la municipalité n'a pas encore fait savoir si elle acceptait ce cadeau.
- Du 16 au 26 avril 1966 aura lieu à Bâle la **50^e Foire suisse d'échantillons**. Le premier directeur technique et le père spirituel de la foire fut le peintre belge Jules de Praetere, qui dirigeait à ce moment-là l'école des Arts et Métiers de Bâle.
- La **première fusée suisse** serait lancée au printemps en Sardaigne. D'une portée de 160 km., essentiellement civile, elle serait destinée à l'étude de la haute atmosphère. Quatre de nos universités collaborent à ce programme général de recherches spatiales, à savoir celles de Berne, Bâle, Lausanne et Genève. L'aspect financier n'a toutefois pas encore trouvé sa solution; on se propose d'obtenir des fonds des milieux industriels et scientifiques.
- Un livre intitulé **Emile Jaques-Dalcroze**, l'Homme, le Compositeur, le Créateur de la Rythmique a été publié aux Editions La Baconnière, Neuchâtel.
- Une **nouvelle carte de Suisse**. L'Office Topographique fédéral à Berne vient de publier une carte de la Suisse au 1:50'000 en une feuille. Cette nouvelle carte qui mesure 78 x 57 cm est imprimée sur papier syntosil, une matière spéciale résistant à l'humidité, à la déchirure, aux taches et pouvant être pliée et dépliée indéfiniment sans se couper. L'impression en 13 couleurs avec courbes de niveau équidistantes de 200 m, particulièrement belle, donne une image en relief extrêmement claire du pays.

LES SOCIÉTÉS GROUPE D'ETUDES HELVÉTIQUES

Le Groupe s'est réuni deux fois en poursuivant son objectif, à savoir le choix d'un certain nombre de questions justifiant une étude approfondie et susceptibles d'avoir une certaine résonance en Suisse même. Un programme échelonné a été établi à la suite de discussions très nourries.

En ce qui concerne l'article constitutionnel 45 bis, qui sera soumis cette année encore au peuple suisse, il a été convenu d'attendre des précisions sur la meilleure manière d'apporter notre participation active, dans le cadre du programme de propagande qui sera mis au point par la NSH. Nous rappelons que le Groupe est ouvert à tous les compatriotes désireux d'apporter leur collaboration active à l'étude des problèmes suisses d'actualité.

Le porte-parole du Groupe.

UNION SUISSE DE BRUXELLES

Lors de son assemblée générale du 8 février, le nouveau comité ci-après a été élu :

Président : G. Ribaut.

Vice-président : F. Kummert.

Trésorier : E. Crausaz.

Secrétaire : R. Girod.

Membres : H. Altherr (manifestations), R. Eugler (économat), L. Gindraux (délégué de la Chorale), J.C.I. Convaire, A. Widmayer (secrétaire des verbaux).

Après 8 ans de présidence, M. Roger Girod a cédé sa place.

A la demande de l'assemblée générale, il a été élu Président d'Honneur, en remerciements de son grand dévouement à la cause de l'Union Suisse.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Jeu 10 mars 1966, projection de films avec la participation de l'Union Chorale Suisse, à 20 h. 30 à la Maison Suisse.

En avril : Film de 36 mm de la Praesens S.A., Zurich. Des invitations seront envoyées avec toutes les précisions nécessaires.

En mai : Le traditionnel Rallye touristique de l'Union Suisse.

Le Comité.

CHEZ LES NEUCHATELOIS

Une tradition qui ne se perd pas. Les « Britchons » et leurs amis ont dignement fêté le 1^{er} mars, sous la présidence de leur dynamique doyen Louis Gindraux. Cette année, ils choisirent pour cadre un ancien restaurant de la rue des Bouchers.

LES DEUX MAISONS SUISSES DE BRUXELLES

Ce titre vous étonne-t-il ? Vous connaissez certainement le restaurant de la Maison Suisse, sa gérance sympathique et compétente, sa bonne cuisine et sa cave, non ? Des Suisses et de nombreux Belges pourront vous en parler avec éloges, ainsi que les communautaires européens qui apprécient déjeuner en petite zone de libre échange. Car la Maison Suisse est ouverte à tous, et non seulement aux Suisses... sinon elle serait fermée depuis longtemps. Vous connaissez peut-être aussi la grande salle de réunions et quelques chambres disposées selon les possibilités assurément peu rationnelles du vaste bâtiment.

Et l'autre Maison Suisse, direz-vous ? C'est celle dont s'est préoccupé un aimable coopérateur dans le dernier Bulletin. C'est ce qui sert bien indignement de cadre et de façade à la première citée, y compris le bâtiment connexe servant principalement à réduire la surface de stationnement de la cour. Précisons que cette façade n'est pas sous le contrôle de la Commission des monuments et des sites et qu'elle peut donc être rénovée sans autorisation particulière !

L'unanimité du Conseil et des coopérateurs est acquise au sujet de l'impérieuse nécessité de rendre à la Maison Suisse une façade plus digne d'elle. Unanimité également pour constater que, dans ce quartier particulièrement, on ne repeint pas les façades, mais on les démolit. L'embarras, fort manifeste à la dernière assemblée générale, est relatif à l'alternative de peindre avant de démolir ou de démolir avant de peindre ! La première solution serait la plus urgente, mais la moins logique. La seconde est loin d'être réalisable, de sorte qu'il faudra probablement appliquer les deux solutions l'une après l'autre, et accepter la critique de certains Helvètes aux bras nouveaux au sujet de leur incidence financière.

Par quelle décision future répondrons-nous le mieux aux statuts de la Société Coopérative ayant pour but de satisfaire, dans la mesure du possible, aux aspirations et besoins de la communauté suisse de Bruxelles ?

Cette communauté est-elle actuellement comblée, la question façade mise à part ? Souhaite-t-elle une imbrication avec des organismes suisses ? Des sociétés commerciales ou des organisateurs de manifestations culturelles seraient-ils désireux de collaborer, d'utiliser, ou d'utiliser davantage une Maison Suisse à façade rajeunie ou transformée en CENTRE SUISSE ?

Des suggestions à ces propos ou des idées d'autre nature intéresseraient vivement

le Comité de la Maison Suisse.